

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 15 (1935)
Heft: 6

Artikel: Allocution personnelle de M. Ferdinand Dobler, Président fondateur de la Chambre de commerce suisse en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

provisions. Ce résultat, particulièrement satisfaisant en pleine période de dépression, est dû, avant tout, à la générosité de nos membres et à l'augmentation constante de leur nombre.

Au moment de déposer mon mandat, je tiens à rendre hommage à tout le travail fourni, pour le plus grand profit de notre Chambre, par son Conseil et par son Secrétariat. Ce dernier m'a facilité ma tâche de Trésorier en s'efforçant, avec succès, de maintenir nos dépenses en harmonie avec nos recettes. N'est-il pas significatif que le seul chapitre où les provisions budgétaires ont été régulièrement dépassées est celui des timbres-poste, preuve évidente de l'activité déployée?

En vous remerciant, Messieurs, de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prie de la reporter sur

mon successeur. Je garde le plus agréable souvenir du bon accueil que j'ai toujours trouvé auprès des membres du Comité de Direction et du privilège que j'ai eu de collaborer avec des collègues aussi compétents et sympathiques.

J'éprouve la plus vive gratitude à l'égard des deux Présidents qui m'ont honoré de leur estime, MM. J.-L. Courvoisier et Ferdinand Dobler. Ils ont donné à leurs collaborateurs l'exemple du dévouement à notre Chambre et méritent notre reconnaissance pour leur large contribution au développement des rapports séculaires d'amitié et d'affaires entre la France et la Suisse.

Le Trésorier,

Raoul LA ROCHE.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous nous sommes acquittés du mandat que vous nous avez confié lors de votre Assemblée générale du 6 juin 1934.

Les livres de votre Chambre de Commerce ont été mis à notre disposition avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1934.

Nous avons procédé à la vérification des chiffres

postérieurs au bilan et à votre compte d'exploitation; nous avons pu constater ainsi la régularité parfaite de votre comptabilité.

Par suite, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'année écoulée tels qu'il vous sont présentés par M. Raoul La Roche, votre Trésorier.

Les Commissaires aux Comptes :
MARCEL, ISELIN.

ALLOCUTION PERSONNELLE DE M. FERDINAND DOBLER,

Président fondateur de la Chambre de Commerce Suisse en France.

MESSIEURS,

Permettez-moi d'ajouter quelques mots personnels au rapport de votre Conseil, que vient de vous lire notre Secrétaire général :

Je tiens à faire ressortir l'esprit de parfaite solidarité qui n'a cessé de régner parmi tous nos membres et qui s'est manifesté tout le long de l'année de mille et une façons. Tant au sein du « Comité de Direction » que de votre « Conseil d'Administration », un travail considérable a été fourni. Dans toutes nos réunions, il a régné une atmosphère d'altruisme où la grande compétence des uns s'est mise au service des autres.

Le développement réjouissant de nos deux sections de Lyon et de Marseille et la collaboration toujours plus active et plus intime entre notre Chambre, l'Office Suisse d'Expansion Commerciale à Zurich et Lausanne, les Chambres de Commerce en Suisse et les Chambres de Commerce suisses en Autriche, en Belgique et en Italie, nous permettant d'envisager l'avenir avec pleine confiance. Voici l'avenir tel que je l'entrevois pour notre Chambre de Commerce :

Des sections de notre Chambre dans toutes les régions de France, à l'instar de celles si florissantes de Lyon et de Marseille réunissant les efforts de tous nos nationaux établis en France.

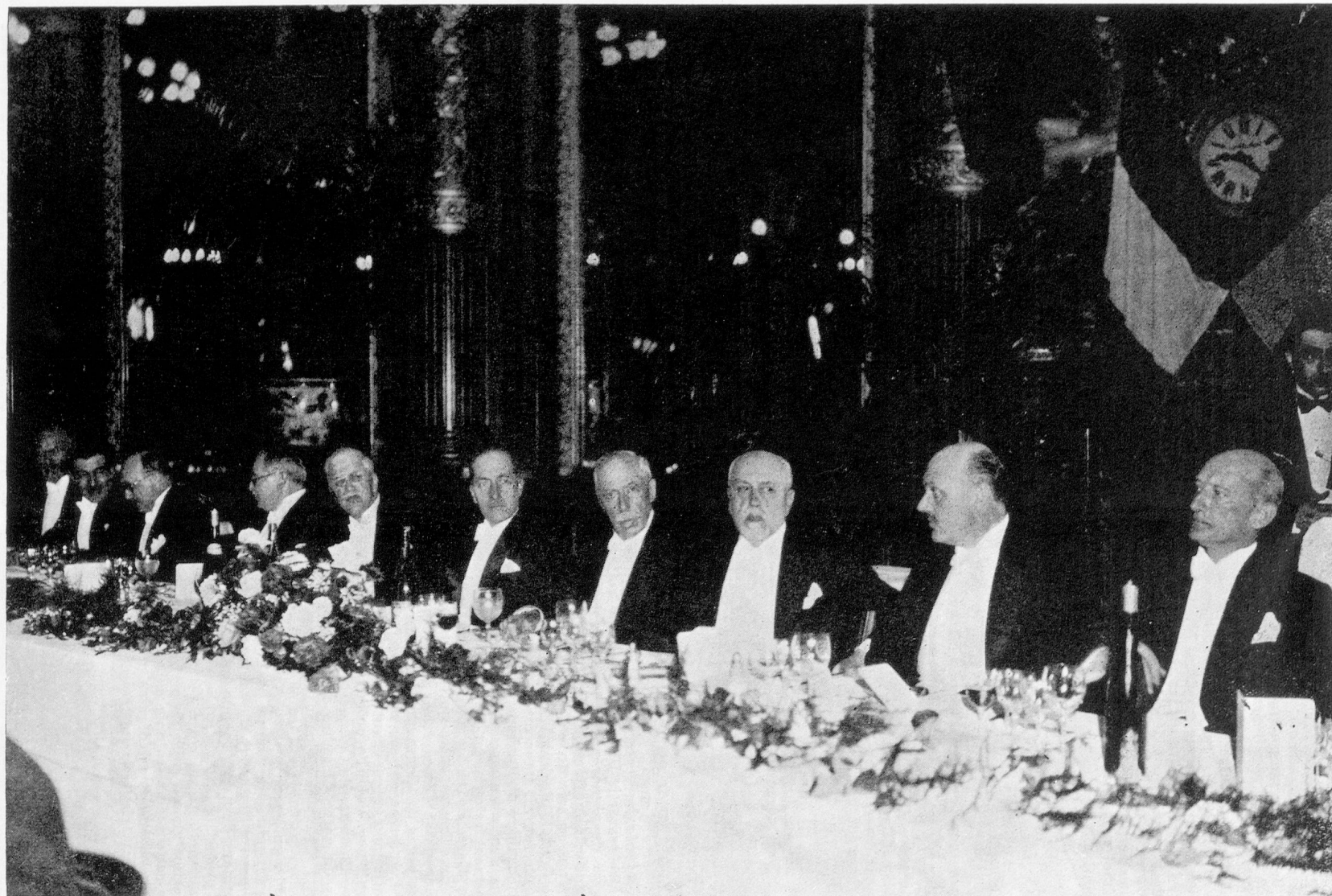
L'Union des Chambres de Commerce suisses établies dans tous les pays d'Europe et des autres continents, si possible, formant de par le monde un faisceau puissant pour la protection et le développement de tous les intérêts commerciaux suisses à l'étranger.

La collaboration intime enfin de cette Union extraterritoriale de cette grande colonie suisse avec les organismes et les Institutions fédérales et cantonales à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières, donnant

un vivant exemple de ce que peut produire l'esprit d'initiative suisse lorsqu'il est soutenu par la compréhension réciproque et le patriotisme de tous nos nationaux.

Ah! ne nous le cachons pas! La situation économique de notre pays est grave actuellement. Il faut des initiatives intelligentes, des vues désintéressées, des dévouements infatigables et une aide réciproque continue pour parer aux dangers qui menacent son existence commerciale et industrielle. N'oublions pas que la politique, comme la vie sociale, dépendent de plus en plus des questions économiques. En travaillant pour le commerce notre Chambre remplit un rôle très beau et très complexe, un rôle d'institution de bienfaisance commerciale.

Il ne me reste qu'à vous faire, à vous, Messieurs et chers Collaborateurs, mes adieux de Président. Dans quelques instants, vous allez être appelés à nommer un nouveau Président, plus jeune, qui sera chargé de réaliser avec vous le bel avenir évoqué tout à l'heure. Je lui souhaite de réussir dans ses efforts, en l'assurant de toute l'aide qu'il me sera possible de lui apporter. Merci encore à notre Gouvernement fédéral, à notre Ministre, à tous les membres du Comité de Direction et du Conseil d'Administration, à nos dévoués Secrétaires, MM. Gérard de Pury et Léon Mathez, et à tout le personnel de notre Secrétariat, à tous nos collaborateurs en Suisse, à Paris, à Lyon, à Marseille, à Bruxelles, Milan et Vienne, qui n'ont cessé de témoigner à notre cause, et à moi personnellement, leur bienveillant intérêt et leur dévouement. Je suis assuré que, tous, vous continuerez à donner votre appui sans compter à notre œuvre et à mon successeur qui se sentira ainsi soutenu et encouragé dans la belle, mais lourde tâche qui l'attend.



Banquet de la Chambre de Commerce Suisse en France du 29 mai 1935 (de gauche à droite) :

M. REICHENBACH, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France;
M. le Député HYMANS, Président de la Commission des Douanes de la Chambre des Députés;

M. BRANDT, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France;
le Comte CLAUZEL, Ambassadeur de France en Suisse;

M. SCHULTHESS, ancien président de la Confédération helvétique;

M. MARCHANDEAU, Ministre du Commerce et de l'Industrie;

M. DOBLER, Président fondateur et membre d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France;

M. DUNANT, Ministre de Suisse en France et Président d'Honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France;

M. le Ministre BARGETON, directeur des Affaires Politiques et Commerciales au Ministère des Affaires Etrangères.

M. le Ministre STUCKI, directeur de la Division du Commerce au Département fédéral de l'Economie Publique.

(Cliché Henri Manuel.)